

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



janvier 2019

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
Fax : 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h

(horaires d'hiver)



Clayes

Le mot du Maire

Dans le cadre de la consultation citoyenne souhaitée par le Président de la République et conformément à la demande de Madame Michèle Kirry, Préfète de région Bretagne, un cahier de doléance a été mis en place en Mairie. Accessible aux heures d'ouverture, il sera transmis à la Préfecture à l'issue de la phase de consultation.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été arrêté par le Conseil de Rennes Métropole le 13 décembre 2018. D'ici à l'approbation de sa version finalisée prévue en décembre 2019, le dossier pourra évoluer, sans toute fois porter atteinte à l'économie générale du projet, pour prendre en compte l'avis des communes, des personnes publiques associées, de différents organismes et enfin de la commission d'enquête à l'issue de l'enquête publique prévue en avril et mai 2019. Les membres de la commission urbanisme furent fortement sollicités durant cette dernière année, enchaînant de nombreux séminaires de travail à Rennes Métropole, des comités de lecture, différentes phases de vérifications de nos travaux en présence de Jean-Paul Calvez, notre référent urbaniste qui lui non plus n'a pas compté ses heures. Une plaquette de présentation individuelle sera communiquée à tous les habitants avant le lancement de l'enquête publique.

Le permis de construire concernant les travaux de réhabilitation de la Mairie a été signé le 14 janvier 2019. Je remercie également les membres de la commission qui ont œuvré pour ce projet souhaité et validé par l'ensemble de l'équipe municipale.

Nous espérons commencer les travaux à la fin du 1^{er} semestre. Une visite sera organisée avant son transfert provisoire pour le temps des travaux dans l'ancienne médiathèque.

Les travaux de raccordement à l'assainissement collectif des secteurs de Lourmel et du Pâtis-Bigot ont été effectués d'octobre à décembre 2018. Vingt maisons étaient concernées.

Le développement de la ZAC des Petites Haies se poursuit, 22 lots de la tranche 3.1 ont été vendus en 2018 (5 maisons en accession aidée et 17 lots libres). Les constructions ont débuté en avril, les premiers habitants ont aménagé ce mois-ci. Il reste à ce jour, 3 lots régulés en cours de commercialisation. Les 15 lots libres composant la tranche 3.2 seront à priori commercialisés à compter de l'été 2019

Un café conseil pour l'emploi aura lieu sur notre commune le 21 mars 2019. Cette rencontre organisée par l'Espace emploi du SYRENOR situé à Pacé, permet de faciliter les rencontres entre les employeurs locaux et les demandeurs d'emplois.

Les classes 9 sont prévues le 18 mai 2019

A l'heure de la finalisation prochaine du Plan de Déplacement Urbain de Rennes Métropole, nous ne pouvons qu'encourager les Clayens à utiliser la ligne 81. Une fréquentation plus importante devrait théoriquement à terme, permettre l'obtention de créneaux supplémentaires.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, des agents municipaux, et des membres du CCAS une belle année 2019.

Bonne lecture.

Philippe SICOT



Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 5

Vie associative page 9

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra début avril 2019,
pour la période allant du 15 avril au 15 juillet 2019.
Les articles devront nous parvenir avant le 15 mars 2019.

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séance du 3 décembre 2018).
L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

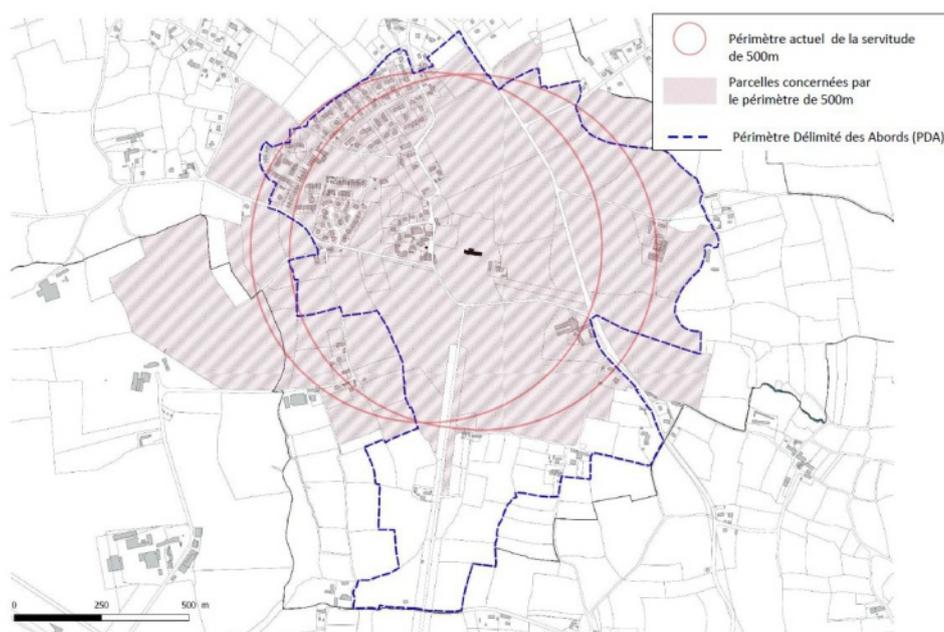
PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS INSCRITS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES - AVIS DE LA COMMUNE

La protection des abords d'un monument historique s'applique automatiquement dès son inscription ou classement à tout immeuble bâti ou non, visible du monument historique ou visible en même temps que lui, et situé à moins de 500 mètres de rayon autour de celui-ci. Ces périmètres de protection sont intégrés aux annexes des Plans Locaux d'Urbanisme, au titre des servitudes d'utilité publique.

Toutefois, la possibilité de modifier le périmètre des abords d'un monument historique a été introduite par l'article 40 de la loi Solidarité et Renouveau Urbain, dite loi SRU, du 13 décembre 2000 afin que les immeubles qui forment un ensemble cohérent avec un monument historique, ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur, soient protégés. La modification de ce périmètre peut être une extension ou une réduction selon le contexte architectural, urbain et paysager. Au sein du périmètre délimité des abords (PDA) créé autour des monuments historiques, la notion de covisibilité n'existe plus et tous les avis de l'architecte des Bâtiments de France sont conformes.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a proposé à Rennes Métropole d'élaborer un PDA pour les monuments historiques de la commune, à savoir la Croix du cimetière (monument historique inscrit par arrêté du 10 mars 1907) et le Château de Clayes-Palys (monument historique inscrit par arrêté du 25 novembre 1965).

Ce travail a été réalisé conjointement entre la commune, l'ABF et Rennes Métropole, en s'appuyant sur l'expertise d'un bureau d'étude spécialisé sur les questions patrimoniales, paysagères et urbanistiques. Cette démarche a permis d'aboutir à un projet de PDA formalisé comportant un dossier d'analyse. Il s'agit ainsi d'ajuster le double périmètre actuel de protection de 500m, au contexte urbain, paysager et architectural selon le tracé ci-dessous.



Le conseil municipal a émis un avis favorable à cette proposition de périmètre délimité des abords de la Croix du cimetière et du Château des Clayes-Palys.

Une enquête publique sera organisée sur le sujet en parallèle de celle qui se tiendra dans le cadre de la concertation sur le futur PLUi, à compter du début du mois d'avril.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2019

Les tarifs de location de la salle polyvalente et de la salle des associations ont été modifiés et simplifiés pour l'année 2019 :

SALLE POLYVALENTE		
<u>Petite salle</u> Cauton = 700€	CLAYENS*	EXTERIEURS**
Vin d'honneur	55 €	80 €
Journée	145 €	215 €
Journée suivante	70 €	90 €
<u>Grande salle</u> Cauton = 1 000€	CLAYENS*	EXTERIEURS**
Vin d'honneur	80 €	105 €
Journée	270 €	385 €
Journée suivante	95 €	115 €
SALLE DES ASSOCIATIONS		
Cauton = 700€	CLAYENS*	EXTERIEURS**
Vin d'honneur	70 €	100 €
Journée	145 €	215 €

* familles ayant leur résidence principale à Clayes

** familles ayant leur résidence principale hors Clayes / associations extérieures

État Civil 2018

NAISSANCES

Lia AUDROIN	17/01/2018	Timothée MAILLÉ	23/01/2018
Anaya FIMOUD	25/01/2018	Liyä LAMA	05/02/2018
Bakary TRAORÉ	10/03/2018	Émile LE BAYON	28/03/2018
Adam CARRÉ	18/05/2018	Nina DOREL ARAUJO	26/05/2018
Amir BOUIMLALÉN	06/07/2018	Raphaël SAVOURÉ	16/07/2018
Sacha SAVOURÉ	16/07/2018	Juliette MARTIN	05/08/2018
Abel MAËS	07/10/2018	Marcel ROBERT	07/12/2018



MARIAGES

Samuel MARTIN & Jennifer COLLET 22/07/2018

DÉCÈS

Éric LANCELOT 14/03/2018 Simonne LAMBARD (ép. RESCAN) 13/04/2018
Patrick BOURDOIS 04/07/2018

POPULATION LÉGALE 2019

Au 1^{er} janvier 2019, la population légale de la commune est de 858 habitants, contre 818 l'an dernier. Le prochain recensement de population se déroulera en janvier 2020.

Médiathèque

Découvrez nos nouveautés !

Les bénévoles de la Médiathèque vous souhaitent une très bonne et très heureuse année de lecture.

Bonne nouvelle, de nombreuses nouveautés sont arrivées en ce début d'année.
Pour vous en citer quelques-unes, vous pourrez lire :

En BD : Les Vieux Fourneaux, tome 5
Seuls, tome 11 (les Cloueurs de Nuit)
L'âge d'or

En BD toujours, mais pour les plus jeunes :
Princesse Sara, tome 11
Un cow-boy à Paris
Lou, tome 8
Les Légendaires, tome 5

Pour les amateurs de Mangas :
une nouvelle série de l'Atelier des sorciers

Enfin pour les plus grands :
L'été des Quatre Rois (Camille Pascal), Grand Prix du roman de l'Académie Française 2018
Le Sillon (Valérie Manteau), Prix Renaudot 2018
Je te promets la Liberté (Laurent Gounelle)

Et de nombreux autres ouvrages pour tous âges que nous vous invitons à venir découvrir dans votre Médiathèque.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

- mercredi de 17h à 19h
 - samedi de 10h30 à 12h30
- Fermeture durant les vacances scolaires

Les cotisations annuelles (année civile) pour les habitants de Clayes sont les suivantes :

Individuel 7€40
Famille 12€40.

Gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants de moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de la carte « Sortir ! » et toute personne ou famille arrivées depuis moins d'un an dans la commune.

Nous nous ferons un plaisir de vous apporter tout renseignement complémentaire sur place.

Venez profiter nombreux de tous les ouvrages mis à votre disposition dans votre nouvelle Médiathèque.



École

INSCRIPTIONS 2019-2020

Si vous avez un enfant, né en 2016, à inscrire pour la rentrée de septembre 2019, merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille.



Médaille du travail 2019

Samedi 5 janvier, à l'issue de la cérémonie des vœux, Philippe Sicot a souhaité comme chaque année mettre à l'honneur les médaillés du travail.

Marie-Christine Hirel a obtenu la médaille or pour ses 35 ans en tant qu'aide-soignante.



Centre de loisirs

La thématique du centre de loisirs pour cette année : « l'art et la manière de... »

Les enfants pourront découvrir de nombreux aspects de la culture et des arts en général.

Nous allons proposer des ateliers de théâtre, d'expression scénique, de danse, de mime, des créations variées selon les envies et les talents des enfants.

Nous travaillons dans une démarche d'éducation populaire qui consiste à développer l'apprentissage, la découverte et l'expérimentation entre pairs. Ainsi, chaque enfant peut exprimer des talents ou des envies et les faire partager au groupe.

Le projet « centr'Aère » touche à sa fin, le jardin (dans la cour de la cinquième classe) fait l'objet d'expérimentation et d'apprentissage sur les techniques et les saisons ; nous attendons des enfants et des familles qu'ils nous apportent leurs savoirs et s'ils le souhaitent, viennent le partager avec les enfants. De plus, un hôtel à insectes a été fabriqué et installé au niveau du parking de l'école (au fond contre le mur), il sera entretenu et fera l'objet de nombreuses observations.



Tous les mercredis, les enfants peuvent proposer des idées et partager leurs talents. Des ateliers de techniques photographiques et montages vidéos seront aussi proposés au cours de l'année.

Les vacances d'automne se sont déroulées en regroupement à Clayes. Des ateliers artistiques ont été proposés, avec la création d'un film d'animation, des techniques de peinture et de composition « land-art », à la manière de différents courants artistiques. La période s'est achevée par une « monstroboum », avec des gâteaux réalisés par les enfants.

Le centre de loisirs a désormais son propre site internet : www.parthenayclayesfrancas.com

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires, les dossiers et fiches d'inscription et le blog.

(ce blog est protégé par un mot de passe, vous pouvez le demander par mail à la directrice en indiquant le nom de votre enfant).

Vous continuerez bien-sûr à trouver nos informations sur le site de la commune.

Les périodes de vacances

La plaquette des vacances de février sera disponible par affichage et en téléchargement sur le site.

Seules les fiches d'inscriptions seront disponibles en version papier.

Les informations importantes concernant les événements et les sorties seront annoncées sur le site et affichées au centre de loisirs.

Infos pratiques :

Le mercredi : 7h30 à 18h30

Les vacances : 7h45 à 18h30 (quand l'accueil se déroule à Clayes)

Dossiers d'inscription : A remplir chaque année scolaire (fournir une photocopie des vaccins Dt polio + attestation de quotient familial)

Pour nous joindre :

Hélène MAHE (Directrice) : 07 61 26 67 43

En période scolaire : Mardi, mercredi, jeudi

Durant les vacances : aux jours et heures d'ouverture

helene.mahe@francasbzh.fr



Nous recherchons des animateurs/trices pour les périodes des vacances ainsi que pour le mercredi alors n'hésitez pas à nous contacter !

Prévention

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Durant la saison de chauffe 2017/2018, d'après Santé Publique France, 66 signalements d'intoxication accidentelle ont été déclarés sur le territoire breton visant 146 personnes dont 118 ont été intoxiquées dans l'habitat.

En Ille-et-Vilaine, sur cette même période, 13 affaires ont été signalées et investiguées, impliquant 18 personnes dont 7 dans l'habitat.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.



Réunion publique

Dans le cadre de la concertation engagée autour des travaux de restructuration de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Villejean, Rennes Métropole organise une seconde réunion publique axée principalement sur le maintien de la capacité d'incinération et sur l'impact environnemental et sanitaire de cette installation en réponse aux questions posées lors de la réunion publique du 13 novembre dernier.

La réunion se tiendra le mercredi 30 janvier dans la salle du Conseil de Rennes Métropole de 18h30 à 20h30.



Carte Sortir

La carte Sortir permet de participer à des activités culturelles, sportives ou de loisirs et de bénéficier, sous conditions de ressources, de tarifs réduits ou d'aides financières. Elle permet de profiter de sorties ponctuelles ou d'aller au cinéma, à la piscine, à la patinoire. Il est possible de bénéficier d'une aide financière pour une inscription à une activité régulière proposée par une association signataire de la charte d'accueil.



Pour obtenir la carte Sortir, vous pouvez vous présenter en Mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- justificatifs d'identité et de domicile
- ressources des 3 derniers mois + avis d'imposition
- photo d'identité

+ d'infos : <http://www.apras.org>

Titres d'identité

Le renouvellement des titres d'identité (carte d'identité ou passeport) est possible uniquement dans l'une des 32 mairies du département équipées du dispositif sécurisé (liste à jour sur le site de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine).



Le délai pour obtenir un rendez-vous est variable, d'une semaine à deux mois selon les communes.

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Cette pré-demande remplace alors le dossier papier. Elle reste tout de même facultative.

Après le rendez-vous en Mairie, un délai d'environ un mois est nécessaire pour la fabrication du titre (attention, ce délai pourrait aller en s'allongeant à l'approche de la période estivale).

Commémoration du 11 novembre 1918

Le 11 novembre dernier, l'association des anciens combattants a organisé la commémoration du centenaire de l'armistice de la grande guerre.

A cette occasion, les enfants de CM1-CM2 de la classe de Audrey Picquet étaient présents pour lire des lettres de poilus.

Ils ont également participé au dépôts de gerbes, accompagné des anciens combattants, citoyens de la paix et des élus municipaux.



Les Amis de Martin

L'association *Les Amis de Martin* organise un week-end théâtre le samedi 2 mars à 20h30 et le dimanche 3 mars à 15h au profit de Martin, âgé de 18 ans, atteint d'une maladie génétique rare.

Ce sont les *Baladins de Papegault* et *Entre Cour et Jardin* qui offriront ce week-end théâtre et interpréteront une comédie de Jean-Claude Martineau intitulée : « Amour, pirouette et cacahuètes ».

Ces deux représentations financeront une partie des besoins de Martin, liés à sa situation de handicap.

Tarifs : gratuit jusqu'à 12 ans
13/16 ans : 3,50€
Adulte s : 7,00€.

Réservations: 06 08 70 22 36 ou 02 99 07 14 27



Association des pêcheurs

Les membres de l'association des Pêcheurs de Clayes espèrent que l'alevinage réalisé en décembre dernier avec plus de 150kg de gardons, tanches, brochets sera à la hauteur des attentes des pêcheurs.

Le lâcher de truites annuel aura lieu le dimanche 21 avril et l'ouverture de la pêche le mercredi 1^{er} mai 2019.

Les tarifs des cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) sont maintenus pour 2019.



Classes 9

Les classes 9 auront lieu le samedi 18 mai 2019.

Si vous souhaitez participer, contactez-nous !



Contacts : Solange Delarue	02 99 07 01 75
Danielle Denais	02 99 07 02 88
Noël Tréhard	02 99 07 09 35
Yvan Jaunet	06 29 85 02 83

Le temps de vivre

L'assemblée Générale de l'Association des Aînés de Clayes le *Temps de vivre* se tiendra le **mardi 5 février à 16h30**, à la salle des associations, après les activités débutant à 14h.

Toutes les personnes en retraite de la commune sont invitées à nous rejoindre, la cotisation est de 15€ pour l'année 2019.

Cette assemblée sera suivie de la traditionnelle dégustation de Crêpes.

Les réunions ont lieu chaque 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 18h.

Sports et Plaisir

Sports et Plaisir vous propose l'activité renforcement musculaire, cardio, fitness, le jeudi soir à 19h (salle polyvalente).

A partir du 28 février, nous proposerons de participer au cours au tarif de 5€ la séance, ceci afin de pouvoir satisfaire les personnes qui ne sont pas en mesure de participer au cours chaque jeudi.

Venez nous rejoindre pour partager un moment de sport et de détente!

Contact : Isabelle JAUNET 06 18 80 65 20



Espace emploi

CAFÉ-CONSEIL POUR L'EMPLOI

Le **jeudi 21 mars** prochain, Espace Emploi organise un nouveau Café-Conseil pour des rencontres innovantes entre employeurs locaux et candidats motivés.

Chaque candidat sera reçu individuellement pendant 20 minutes par un employeur et repartira avec des conseils adaptés à sa recherche d'emploi et pourquoi pas avec des perspectives d'embauche.

Tous les candidats bénéficieront, quelques jours avant la rencontre d'une préparation avec les conseillers emploi d'Espace Emploi et en partenariat avec Pôle Emploi qui proposera pour l'occasion des ateliers décentralisés « 5 minutes pour convaincre ».

Une dizaine d'entreprises du territoire du Syrenor* seront présentes.

Informations complémentaires et inscriptions auprès d'Espace Emploi au 02 99 60 14 55

* La Chapelle des Fougeretz, Clayes, Gévezé, Montgermont, Parthenay de Bretagne, Pacé, Saint Gilles et Vezin le Coquet



Clic des champs

UN DRIVE BIO A CLAYES

Vous pensiez peut-être qu'il n'y avait aucun commerce à Clayes ?

Bonne nouvelle : le Clic des champs continuera en 2019 à vous proposer chaque semaine une livraison de produits locaux, fermiers et majoritairement bio !

Mode d'emploi :

1. Rendez-vous sur www.leclicleschamps.com
2. Commandez en ligne avant le lundi soir, en choisissant ce qui vous fait envie parmi les produits proposés par les producteurs : pain, fromages, légumes, fruits et jus, oeufs, viande, etc...
3. Retirez votre commande le jeudi soir entre 18h30 et 19h30 à la salle polyvalente
4. Régalez-vous !

A l'heure où notre modèle de société est si questionné, notre association s'attache à promouvoir des modes de production et de consommation sains, pour nous comme pour la planète.

Bonne résolution 2019 : je mange local !



Aïkido

Paroles d'adhérents

Aïkido : lundi et mercredi soir (19h30-21h)

Section échecs : mardi soir (19h-20h)

Si j'avais su, j'aurais commencé plus tôt !!

ce soir j'peux pas, j'ai échecs !



L'inscription est possible toute l'année

Renseignements : aikidoclubclayen.jimdo.com

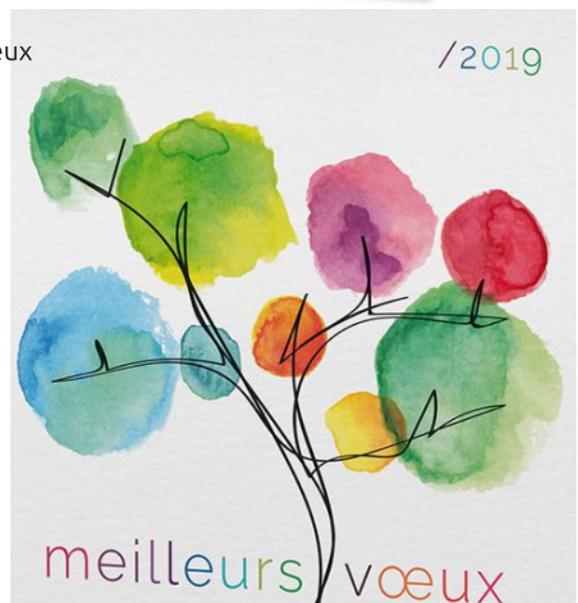
agenda de Clayes

Mardi 5 février 2019	> Asemblée générale le Temps de Vivre	16h30 - salle des associations
Samedi 2 mars 2019	> Réprésentation théâtre	20h30 - salle polyvalente
Dimanche 3 mars 2019	> Réprésentation théâtre	15h - salle polyvalente
Dimanche 21 avril 2019	> Concours de pêche	7h à 13h - autour de l'étang
Samedi 18 mai 2019	> Classes 9	12h - salle polyvalente
Dimanche 26 mai 2019	> Élections européennes	8h à 18h - salle des associations

Retour en images...



Cérémonie des vœux
samedi 5 janvier 2019



2019

LE SYRENOR ET SES COMMUNES

6^{ème} édition



Le Syrenor en partenariat avec le service Rennes Métropole d'art et d'histoire de Destination Rennes-Office de tourisme propose de découvrir des lieux patrimoniaux habituellement fermés au public.

Circuit

à **Saint-Gilles** : les guides conférenciers feront visiter les abords du grand Domaine, puis, nous pourrons découvrir le sous-sol qui est particulièrement intéressant avec son ancienne cuisine composée d'un four à pain et d'une immense cheminée restée dans son jus depuis deux siècles. Dans une autre pièce du sous-sol, une très vieille cheminée a probablement été récupérée au château de Saint-Gilles, dit La Porte. Nous terminerons la visite des lieux par les dépendances situées à 200 m du château.

à **Pacé** : nous découvrirons les abords de deux manoirs du XVII^e siècle dont La touche Milon.

à **Gévezé** : nous découvrirons le presbytère ainsi que des éléments architecturaux intéressants.

3 cars aux départs de Montgermont/Pacé, Saint-Gilles et Gévezé.

3 guides conférenciers de Destination Rennes - Office de Tourisme.

Samedi 30 mars

Durée : 4 h.

- ◆ Car de Montgermont : RDV devant Espace Evasion départ 13 h 30 et à Pacé : départ à 13 h 45, RDV à l'espace Le Goffic, 6 avenue Charles Le Goffic.
- ◆ Car de Saint-Gilles : RDV 14 h à la mairie.
- ◆ Car de Gévezé : RDV 14 h à la mairie.

Tarif : 10 €.

Réservation obligatoire à partir du mardi 5 mars.

Montgermont : en mairie. **Pacé** : à la médiathèque. **Saint-Gilles** en mairie et **Gévezé** en mairie.

Pas de réservation par téléphone.

NB : Circuit en car non adapté aux personnes à mobilité réduite ; déconseillé aux enfants de moins de 9 ans.

Pas de visite à l'intérieur des châteaux et manoirs car ce sont des espaces privés.

Conférence

Le vendredi 15 mars à 20 h, « Manoirs et châteaux d'ici et d'ailleurs en Bretagne », animée par Gilles Brohan, animateur de l'architecture et du patrimoine de Destination Rennes-Office de tourisme, salle Nevez à Saint-Gilles. Participation de l'association Saint-Gilles histoire et patrimoine. La conférence n'est pas exclusivement réservée aux participants du circuit.

Entrée libre et gratuite.



Organisé par les 8 communes du syndicat intercommunal Syrenor :

Pacé, Montgermont, La Chapelle des Fougeretz, Vezin-le-Coquet, Partenay de Bretagne, Clayes, Saint-Gilles, Gévezé
En partenariat avec le service Rennes Métropole ville d'art et d'histoire de Destination Rennes, Office de tourisme.

